

Election du conseil de surveillance du Fonds Commun de Placement Entreprise (FCPE) Actions EDF Scrutin du 27 novembre au 8 décembre 2015



**Salariés, inactifs, et anciens
salariés actionnaires, votez CGT pour
donner du sens à vos actions !**

Ensemble, défendons nos intérêts

Face à l'État principal actionnaire, les salariés actionnaires – seconde composante dans le capital d'EDF après l'État- souhaitent, en tant que salariés mais aussi citoyens, que la rémunération de leurs actions ne se fasse pas au détriment de l'entreprise, de son personnel, de ses compétences, de l'emploi, de la sécurité, de la sûreté nucléaire, du service public et du développement durable.

Un autre mode de gestion

Dans le prolongement de leurs mandats actuels, vos élus CGT s'inscriront résolument dans une démarche socialement responsable, ils agiront pour une politique industrielle ambitieuse, le maintien et le développement du service public, une politique énergétique européenne respectueuse de l'environnement et pour une juste rétribution des salariés et des actionnaires. Leurs interventions, les projets de résolution qu'ils porteront à l'approbation du conseil viseront à ce que l'homme, l'outil industriel et les missions de service public reviennent au cœur des préoccupations de l'entreprise, au dépend des logiques financières, seul moteur de la gestion actuelle de l'entreprise.

Des représentants proches de vous

Nos candidats sont issus de plusieurs entreprises du groupe et répartis sur l'ensemble du territoire national. Ils travailleront pour défendre vos intérêts, ils seront joignables et disponibles pour toutes vos interrogations légitimes.

Un enjeu pour tous les salariés

Comme des milliers d'agents du groupe EDF, vous avez décidé d'être actionnaire du groupe, sans doute pour vous constituer une épargne, et peut-être aussi parce que vous avez confiance dans l'avenir de votre entreprise. Vous avez un double intérêt à défendre : celui de salarié et celui d'actionnaire, et vous souhaitez que le groupe industriel auquel vous appartenez se développe en respectant son environnement social.

**Prenez votre place au Conseil de Surveillance du
Fonds Actions EDF.
Votez pour les candidats présentés par la
FNME CGT.**



Salariés et anciens salariés actionnaires, votez FNME CGT



Trois questions à Ghislaine Roux,
membre du Conseil de Surveillance
du fonds Actions EDF
ghislaine.roux@erdf.fr



La CGT a combattu l'ouverture du capital d'EDF, pourtant elle siège au Conseil de Surveillance du fonds Actions EDF, n'est ce pas contradictoire ?

Si la CGT s'est opposée à l'ouverture du capital d'EDF, elle estime, pour autant, que les représentants des salariés actionnaires CGT doivent prendre toute leur place au sein du Conseil de Surveillance du Fonds Actions EDF afin de défendre les intérêts des salariés, selon les principes d'action syndicale développés par la CGT. La politique de la chaise vide n'est pas une attitude responsable. En Conseil de Surveillance, vos représentants CGT forment un solide contre poids face aux théories du libéralisme. Sur tous les terrains, la CGT ne laissera pas le champ libre aux liquidateurs du service public.

Pouvez-vous nous préciser les actions des représentants CGT en Conseil de Surveillance ?

A titre d'exemple, les représentants CGT se sont opposés à l'augmentation vertigineuse des jetons de présence pour les administrateurs EDF, il ont proposés des résolutions en assemblée générale des actionnaires pour un ajustement des dividendes, il ont demandé et obtenu la transparence sur la rémunération du Président d'EDF. Le vote des salariés, inactifs et anciens salariés actionnaires sera déterminant pour accroître l'audience des représentants CGT en conseil de surveillance du fonds Actions EDF.

Quelles sont les propositions des représentants CGT en Conseil de Surveillance ?

Les représentants CGT sont porteurs des aspirations des salariés, inactifs et anciens salariés. Il s'agit principalement de garantir la pérennité de l'entreprise, de défendre le service public, de maintenir des niveaux élevés d'investissement industriel et de développer une politique sociale ambitieuse.



Trois questions à Eric Ramond,
membre du Conseil de Surveillance
du fonds Actions EDF
eric.ramond@edf.fr



Que pensez-vous des dividendes versées aux actionnaires ?

Le niveau actuel des dividendes versés est trop élevé, car l'entreprise est contrainte de s'endetter pour les payer. Nous proposons que les bénéfices de l'entreprise ne soient pas exclusivement réservés aux actionnaires mais qu'ils bénéficient également à l'entreprise et aux salariés qui contribuent à la création de richesse du groupe EDF.

Pourquoi vous vous positionnez pour une réduction des dividendes ?

Des dividendes trop élevés réduisent les investissements productifs de l'entreprise, ils sont aussi un frein pour le maintien du service public et la création d'emplois. De plus, ils génèrent des frais financiers qui pénalisent le développement du groupe EDF.

Les salariés actionnaires ont ils une position différente par rapport aux autres actionnaires d'EDF ?

Oui car un niveau élevé de dividende bénéficie aux actionnaires qui ont une vision à court terme. Ce n'est pas le cas des salariés actionnaires qui ont une vision à plus long terme car leurs emplois constituent la première source de revenu. Ce point de vue est conforté par l'obligation de maintien du placement sur 5 ans dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe (PEG). Vos représentants CGT proposent une résolution en assemblée générale des actionnaires EDF pour un niveau équilibré des dividendes.

**Avec votre soutien nous pourrons agir d'avantage.
Votez pour les candidats présentés par la FNME CGT**

